

# OUEST information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

## **GREVE GENERALE le 27 EN BRETAGNE ! novembre** (P. 7)

Nantes, Lycée Camus  
**UN CENSEUR (1.9)  
POUR  
L'ECHAFAUD !**

**SOUTIEN A LA  
LIBRAIRIE «71»  
(P.17)**

APL calendrier APL	p2
LU BRUN en sursis ?	p3
CHU : non aux 3/8 !	p4
Parution du Bulletin Ouvrier n°3	p6
Moison : l'affaire Hardy	p8
L'Ecole Emancipée soutien Papinski	p10
Le Nucléaire à nos portes	p12
Pour les soldats de Besançon	p14
Proposition du groupe cinéma	p15
"Un peu de sérieux camarades!" : l'APL se fait engueuler	p16
Petites nouvelles de l'Ouest	p20

**n° 117**

**24  
NOVEMBRE  
1975**

**ABONNEMENT  
12 NUMEROS  
15,00 fr<sup>s</sup>**

**1,50 F**

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

directeur maurice clavel

imprimerie spéciale apl.

a.p.l. 1

C E Q U ' E S T L ' A . P . L .

L'APL (Ouest-Information), bulletin hebdomadaire diffusé à plus de 600 exemplaires, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, écologistes, etc...) se veut:

"POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES"

L'APL résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

Nous rappelons à tous les groupes ou personnes intéressés qu'ils peuvent venir discuter et fournir les textes le vendredi à 20h30 au 12bis, rue de l'industrie (derrière la Librairie 71).

.\_.

O U S E T R O U V E L ' A . P . L .

L'APL est vendu :  
à la Librairie 71, 29 rue Jean Jaures, Nantes.  
au café "Le Surcouf" à la Morrhonnière, Nantes.  
au café "La Noé" vers la Jonelière, Nantes.  
au R.U. du "Tertre" Le mardi midi.

Bien entendu, nous acceptons de le déposer dans tout autre lieu que vous nous indiqueriez.

.\_.

P O U R S ' A B O N N E R .

Vous allez à la Librairie 71, 29 rue Jean Jaures, Nantes.  
Vous écrivez à l'APL ; même adresse.

Tarif: 12 numeros ( un trimestre)	15F.	soutien 25F.
24 " ( un semestre)	30F.	soutien 40F.
48 numeros ( un an)	55F.	soutien 70F.

.\_.

O U S E T R O U V E Q U I ? Q U O I ?

CSOC Comité de soutien aux objecteurs } 57 rue des hauts pavés Nantes  
GIT Groupe d'insoumission total } permanence tous les jeudi 20h-22h.

Comité Portugal 3 mercredi sur 4 à la fraternité protestante, 3rue AMiral Duchaffault.

oooooooooooooooooooo

Nous demandons à tous les autres groupes de nous fournir les dates et lieux de leurs réunions publiques ou de leur permanence.

MERCI

.\_.

a.p.l.2

# A.P.L. CALENDRIER - A.P.L.

RAPPEL : Les réunions de rédaction de l'A.P.L., ouvertes à tous, (et même aux autres) ont lieu tous les Vendredi soir, 20H30, 12 bis rue de l'Industrie Nantes.

---

RAPPEL : il reste quelques exemplaires du dossier APL SPECIAL PORTUGAL 1,50 F Librairie 71

---

MARDI 25 NOV.--Réunion de soutien aux animateurs licenciés 20H30 Centre Social du clos toreau et c;s Malakoff--Avec Gilles Servat, Bernard et Sylvie, Philippe Bonnier, Corbineau.

---

MARDI 25 NOV MERCREDI 26 LAVAL QUINZAINE PORTUGAL

---

MERCREDI 26 NOV. "TU NE TUERAS POINT", film de Claude Autant Lara sur l'objection de conscience-longtemps interdit en France Cinema Le Paris Nantes 20 H 30

---

MERCREDI 26 NOV. Réunion du Comité Breton Antirepression de Nantes Fraternité Protestante rue Amiral Duchaffault Nantes 20 H 30

---

27 ou 28 NOV.(vérifier) L'Angola à l'heure de l'indépendance-l'Afrique Australe-débat par le Mouvement de la Paix-avec le film "Guerre du Peuple en Angola" tourné au coté du MPLA en Juin 75 Gratuit.

---

VENDREDI 28 NOV. CHATEAUBRIANT Soirée Portugal-par le G.E.S.(groupe d'étude socialiste)-Salle Omnisport-20 H 30-Débat et film sur une Coopérative Agricole

---

SAMEDI 29 DIMANCHE 30 Centre Protestant de l'Ouest(CPO) Celles sur Belle (79) Week end de reflexion:"Fisc et Associations de 1901"(Tel.(48)26 80 44)

---

3 DECEMBRE Cholet:Débat avec les ouvrières de la CIP-Bailleul, qui refusent la fermeture de leur entreprise, et dénoncent le détournement de clientèle par leur ex patron, qui possède une entreprise de confection dans le Gard Avec le soutien de la CFDT et de la Federation Hacuitex.

---

MERCREDI 3 DEC. Theatre Municipal de Rezé.Meeting-débat contre la repression en Bretagne(COBAR NANTES) Avec des chanteurs.

---

6-7DEC. Lutte de classes, conflits et foi chretienne, week end de recherches, au centre de La Hilliere avec Henri Madelin(Thouare 20 F 15 H00)

---

6-7 DEC Week end CPO Celles sur Belle:Les Centrales Nucléaires

---

JEUDI 18 DECEMBRE -Fraternité Protestante(sous réserves) Assemblée Générale de L'A.P.L. 20 H 30

---

a.p.l. 3

# LU-BRUN : DÉPART

OU PAS

DÉPART ?

Extrait de "Informations.Débat",  
journal du P.C.F.

Une nouvelle fois, l'usine LU traverse l'actualité nantaise. Une nouvelle fois, on a parlé de son départ de Nantes. Une nouvelle fois, on nous promet son maintien dans la région nantaise.

Bien ! L'avertissement donné par les travailleurs et la population nantaise a payé. Cela ne doit pas nous empêcher de veiller au grain.

**"LU-BRUN" VIENT DE FUSIONNER  
AVEC "CERALIMENT"**

Et ce genre d'opération, généralement, ne se fait pas sans mal pour les travailleurs (productivité plus grande, licenciement, etc...).

L'expérience nantaise est riche en ce domaine.

Mais si l'on parle de reconstruire une usine neuve à Nantes, pourquoi ce projet d'en implanter une autre en IRAN... (L. U. en IRAN ?).

Cela ne cache-t-il pas une nouvelle manœuvre et un piège ?

L'essentiel, donc, c'est que l'usine reste dans la proche région nantaise et, à partir de là, il faut soutenir les travailleurs de LU-BRUN pour le respect des avantages acquis et l'aboutissement de leurs revendications.

## PROJETS DE SPÉCULATION SUR LES TERRAINS

C'est pourquoi nous attirons l'attention de l'opinion nantaise sur deux questions importantes :

1°) Si l'usine LU doit quitter l'emplacement actuel pour aller sur la Prairie de Mauves ou à Château-Bougon, comment seront respectés les intérêts des travailleurs ? Emploi, salaires, conditions de travail ...

2°) En 1971 déjà, les communistes avaient dénoncé les projets de spéculation sur les terrains que laisseraient libres LU-BRUN.

On imagine toutes les convoitises autour de cet espace libéré. Ce qui est clair, c'est que les patrons de l'entreprise, ainsi que les "promoteurs" ont l'intention de faire de "l'or" avec ce terrain.

Les Nantais doivent donc exiger que la municipalité nantaise exerce son droit de préemption sur les terrains et en devienne propriétaire si l'occasion se présente à un prix fixé par les Domaines.

D'autre part, en 1971, le Préfet de l'époque avait fait préciser, avec le soutien du Ministre des Affaires Culturelles, qu'il était opposé à la construction d'immeubles, tours, à proximité du Château des Ducs de Bretagne.

Les Préfets et les Ministres passent... les communistes, eux, appellent les Nantaises et les Nantais à rester vigilants...

Michel MOREAU.

# C.H.U: lutte contre la rentabilisation

ap.l. 4

(BULLETIN DE LIAISON OUVRIER)  
n°3 NOVEMBRE 1975

Aux revendications du personnel de nuit du C.H.R., la Direction a répondu par un projet de modification d'horaires.

Jusqu'à présent, le personnel de nuit effectuait un travail de 10 heures 50 par nuit et suivait régulièrement le roulement de quatre nuits de travail, quatre nuits de repos. Par ce roulement, le personnel de nuit perdait les douze jours fériés annuels ainsi que les bonifications des congés d'hiver accordés au personnel de jour.

Ils revendiquent donc :

- Les mêmes droits au niveau des congés annuels que le personnel de jour,
- Une série de congés supplémentaires par an (c'est-à-dire une série de quatre nuits de congés) pour compenser les jours fériés et les déplacements (administration, médecine préventive..) pris jusqu'ici sur le temps de repos.

## Vers les 3/8

A ces revendications, la direction répond que la durée du travail de nuit est illégale au dessus de 10 heures (alors que ces horaires sont en place depuis 1968). Elle veut donc réduire la durée du travail de nuit de 50 minutes, ce qui n'est pas sans conséquences importantes :

- Avec les roulements et 10 heures par nuit, le personnel de nuit aurait à "rendre" à la Direction, à n'importe quel moment, un certain nombre d'heures.

Ainsi la Direction éviterait le problème d'embaucher des "agents temporaires", puisqu'elle aurait toujours "sous la main", du personnel.

- Les 50 minutes en moins pour le personnel de nuit font que les horaires de jour se décalent d'environ  $\frac{1}{2}$  heure le matin et  $\frac{1}{2}$  heure le soir : Il faudra commencer à 6 H 15, 6 H 30 le matin et partir à 21 H le soir. Les 3 X 8 ne sont pas loin !

a.p.l.5

D'ailleurs la Direction ne cache pas qu'elle cherche à instaurer ce type d'horaires (à l'exemple de Paris) depuis quelques années.

Les 3 X 8 à l'hôpital, cela signifie la transmission par cahiers ; ce qui est inadmissible pour les malades.

A ce projet de la Direction, le personnel (de nuit et de jour) a répondu NON.

- NON à la détérioration de nos conditions de vie (sommeil, transports, garde des enfants, exigences familiales, équilibre, santé... difficiles à concilier avec ce type d'horaires).

- NON au réemploi du personnel de nuit comme agents de remplacement (main d'oeuvre facile et gratuite pour la Direction).

Le personnel de jour et de nuit exige le maintien des horaires actuels.

A l'entrevue Direction-Délégués syndicaux, la Direction ne veut rien entendre.

## Quelle riposte ?

Une pétition est lancée par l'Intersyndicale qui recueille 1 200 signatures.

Mais F.O. prend vite du large et propose (avec accord camouflé de la Direction), une "solution" au conflit :  
F.O. propose 10 heures 30 pour le travail de nuit, dont  $\frac{1}{2}$  heure de repos (cette  $\frac{1}{2}$  heure est aberrante quand on sait qu'il n'y a qu'une veilleuse et une infirmière de nuit dans la plupart des services), c'est-à-dire 10 heures de travail effectif comme le désire la Direction. Les heures que le personnel de nuit feraient en moins au bout de l'année compenseraient les jours fériés et les déplacements administratifs qu'il réclamait.

20 minutes en moins pour le service de nuit, cela signifie 10 minutes en plus le matin et le soir pour le service de jour. F.O. précise qu'avec cet horaire, le service de jour n'est pas touché, mais c'est FAUX.

Dans les services où il n'y a que 10 minutes de chevauchement, en ce moment, ce chevauchement n'existera plus, donc les transmissions seront faites obligatoirement sur le temps de repos du personnel...

La mobilisation était importante au départ (ex: 1 200 signatures), mais trop de temps s'est écoulé entre l'entrevue avec la direction et le recueillement des signatures et il semble maintenant que le personnel cherche à se rallier à la proposition de F.O.

Pourtant, cette proposition ne résoud rien !

- La diminution d'horaire n'intéresse pas le personnel de nuit qui préférerait obtenir les jours fériés et les bonifications des congés annuels.

- Même si cela ne concerne pas tous les services, l'absence de chevauchement est inadmissible.

- Accepter de grignoter quelques minutes sur nos horaires, c'est accepter l'installation prochaine des 3 X 8. D'ailleurs l'absence de chevauchement en est déjà la copie.

Rien n'est donc décidé, mais on devine déjà que la Direction va accepter les propositions de F.O. (et pour cause !). Seule, une mobilisation importante pourra faire reculer la Direction (mais cette mobilisation n'est plus évidente !).

Rappelons que nos camarades de Saint-Nazaire ont été confrontés au même problème et qu'ils ont réussi, par une mobilisation importante, à maintenir les horaires.

**Le Bulletin de Liaison**  
**ouvrier** (n° 3-Novembre 1975-1,00 F) qui vient de paraître  
comporte aussi des articles sur TREFIMETAUX, DUBIGEON (non au travail pour l'Afrique du Sud fasciste-Démocratie dans la CFDT et conseil syndical Histoire d'Anne Aymone), LE CHOMAGE, CARNAUD, LES GRANDES SURFACES, SECURITE SOCIALE, etc..

Ce bulletin est le résultat d'une rencontre ouvrière tenue à Nantes en Décembre 1974 à l'initiative de "Pour le Communisme" et de l'Organisation Communiste Révolution.

Il est disponible en particulier à la Librairie 71,29 rue Jean Jaures, Nantes.

# GRÈVE GÉNÉRALE EN BRETAGNE LE JEUDI 27 NOVEMBRE

La CGT, la CFDT, la FEN (Fédération de l'Education Nationale) ont décidé d'appeler à une grève générale de 24 h les travailleurs des secteurs publics et privé de la "Région Bretagne" (Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine) jeudi prochain 27 novembre.

Dans un tract d'appel à la grève, la CGT, la CFDT analysent la situation économique et sociale en Bretagne que "la crise qui touche l'ensemble du pays frappe plus directement". Elles soulignent qu'il n'y a pas de véritable industrialisation et de développement économique de la Bretagne avec la politique actuelle" et que "les travailleurs ne doivent pas faire les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables".

"Pour les travailleurs, une seule issue : poursuivre, dans l'unité, l'action pour la satisfaction des revendications :

- la garantie et la progression du Pouvoir d'achat des salaires, des retraites, des prestations familiales et sociales, sur la base des indices évalués par les organisations syndicales ;
- le SMIC à 1 700 F pour 40 h de travail par semaine ;
- le minimum de retraite égal à 80 % du SMIC, soit 1 400 F par mois ;
- l'abaissement à 60 ans de l'âge ouvrant droit à une retraite complète et décente ;
- le retour à la semaine de 40 h sans diminution de salaire ;
- la titulatisation des personnels auxiliaires, remplaçants, temporaires ;
- l'amélioration des conditions de travail et de vie ;
- l'amélioration des conditions d'enseignement pour les élèves et les maîtres par l'allègement des effectifs à 25 élèves par classe ;
- le maintien et le développement de l'école publique en zone rurale, en particulier pour les maternelles ;
- le droit à la formation initiale pour tous jusqu'à 18 ans sous la responsabilité de l'Education Nationale ;
- le respect et l'élargissement des libertés et droits syndicaux."

"Pour :

- la satisfaction de ces revendications qui répondent à un impératif social urgent, en même temps qu'elles contribueraient efficacement à la relance de l'économie et à l'amélioration de la situation de l'emploi ;
- l'augmentation des effectifs en particulier dans les services publics ;
- véritable industrialisation de la région, créatrice d'emplois qualifiés ;
- la réalisation d'équipements collectifs et sociaux ;
- la défense et la promotion du service public d'éducation avec un budget à la hauteur des besoins ;
- la nationalisation laïque et la réforme démocratique du système éducatif rompant avec les orientations réactionnaires du Pouvoir (réforme Mazeaud, Haby, Soisson).

La CGT, la CFDT et la FEN appellent l'ensemble des travailleurs des secteurs publics et privé de la Région Bretagne à cesser le travail pour 24 h le jeudi 27 novembre 1975 et à participer aux manifestations organisées dans les localités."



# "Il ne suffit pas de prêcher la charité"

Moisdon la Rivière, le 17 Nov.

En septembre 1974, une centaine de personnes participaient à un pique-nique de soutien à la famille Michel, au village de la Rivière au GARNIER en Moisdon la Rivière.

Peut-être étiez-vous de ceux-là?

Ou seulement avez-vous eu connaissance de cette affaire par la Presse; Voici un bref rappel des faits:

L'abbé Hardy, prêtre en retraite à Moisdon la Rivière, loue en 1971 à la famille Michel (6 enfants), une maison d'habitation en très mauvais état; moyennant un loyer de 120 francs par mois, payable d'avance, et indexé sur le prix du pain. Les époux Michel ayant de très faibles ressources à cette époque n'ont pu faire face à ce loyer.

Le 1<sup>o</sup> Novembre 1973, ils quittent les lieux et ils laissent une dette de 2340F. Sur les 32 mois de présence les époux Michel ont versé 1500 f., qui ont été jugés amplement suffisants vu l'état des lieux par le comité de soutien.

Malgré les arrangements à l'amiable souhaités et entrepris par la famille Michel et le comité: L'abbé Hardy appelle le 20 Sept. 74, ses locataires au tribunal de GATEAUBRIANT.

Celui-ci déclare nul le bail conclut en 1971, mais condamne les Michel à payer les 2340f.

Les époux Michel soutenus par le comité, décide de faire appel à Rennes. Le jugement a été rendu le 6 novembre dernier. Le tribunal les condamne toujours à payer les 2340 f., plus les frais de tribunaux et les intérêts: 5000 F.

NOUS DENONCONS:-

- L'inégalité des rapports entre les signataires du bail.
- Le peu d'intérêt que portent les autorités locales au problème du logement.
- Le respect abusif que la tradition donne à l'abbé Hardy (prêtre, il ne suffit pas de prêcher la charité)
- Le résultat du jugement qui statue sans expertise des lieux.

Il n'est pas possible à la famille Michel de supporter ces 5000f. Le comité de soutien fait appel à tous les sympathisants pour leur apporter une aide financière. Par ce geste concret et l'action qui a été menée, nous contribuons ainsi au combat permanent contre ceux qui possèdent, qui savent, qui dominent.

LE COMITE DE SOUTIEN

P.S. Argent ou chèque : ce que vous pourrez,

Adressez-les à : André Tessier, La Ferronnais, 44520 Moisdon la Rivière.

# UN CENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD !..

A Albert Camus, comme dans beaucoup d'autres établissements scolaires, des élèves n'ont pu s'inscrire qu'en échange d'un engagement écrit de leur part suivant lequel ils reconnaissent au censeur, monsieur Schoonenbergh et à l'ex-proviseur du lycée, monsieur Patat, le droit de les foutre dehors dès l'instant que leur attitude apparaissait contraire à l'éthique scolaire.

De plus, les témoignages d'élèves, deux tracts signés JC et PC (cellule de Chantenay-Bellevue) et un tract signé SGEN et EE Albert Camus donnent à tous la conviction que certains élèves ont été inscrits dans l'établissement sous la condition de s'engager par écrit à fournir des rapports sur l'activité de certains professeurs et élèves.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-o--

Ces moyens de pression sont souvent utilisés dans les lycées et la maladresse du censeur de Camus a fait éclater le scandale.

Un chef d'établissement peut exclure sans conseil de discipline un élève pour une durée maximum de 8 jours, aucun règlement ne lui interdit de recommencer l'opération toutes les semaines ; il peut ainsi légalement mettre à la porte un élève définitivement.

Ce n'est pas le besoin de faire légitimer cette procédure qui pousse les membres de l'administration à faire reconnaître par des lycéens pris individuellement, et d'une manière illégale (lettre dictée sous menace) leur pouvoir légal. C'est la volonté de les humilier, de leur rappeler qu'ils n'ont aucun droit, de leur faire peur au point d'en réduire certains à être des mouchards.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-o--

Dans d'autres établissements et d'autres administrateurs plus habiles préfèrent inscrire les élèves qui sont dans des conditions scolaires difficiles en faisant appel à leur sens des responsabilités.

Quand on lit un règlement intérieur, on peut s'apercevoir que les élèves n'ont aucun pouvoir, aucun droit. C'est peut-être plus subtil de lier moralement un élève en engageant sa responsabilité, quand on le prive de tous les moyens de l'exercer, MAIS CELA AUSSI EST SCANDALEUX.

Et puis dans d'autres lycées et parfois dans les mêmes, il y a l'administration qui humilie les profs et les élèves. Il y a des profs qui humilient les élèves, il y a des profs délateurs qui délatent les profs et les élèves, et cela aussi est scandaleux.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-o--

Ce fascisme ordinaire veut faire taire l'ennui des élèves, dans une école qui mène la plupart d'entre eux au chômage et où il devient de plus en plus difficile de croire à la sacrosainte culture qu'on y enseignerait.

A chaque fois qu'il y a exercice du fascisme ordinaire, à chaque fois qu'il y a abus de pouvoir et humiliation, cela se fait par une interpellation individuelle, à voix basse ou presque ; il faut y donner une réponse publique et collective.

*Pour que  
le fascisme quotidien  
ne soit PLUS  
ORDINAIRE !!*

A partir du 19 Novembre 1975,

a.p.l. 10

## GRÈVE DE LA FAIM de PAPINSKY

pour sa réintégration

## et CONTRE L'INSPECTION

Novembre 1966 : PAPINSKI est inspecté pendant un cours d'anglais par un... non-angliciste, dont le rapport le prive de sa titularisation comme PEGC...

1966 - 1968 : "Reversé" dans le corps des instituteurs, il conteste en vain le rapport par toutes les voies légales (demande de contre-inspection...)

Mai 1974 : En désespoir de cause, il rédige un pamphlet contre cet inspecteur et l'arbitraire de l'inspection.

Depuis, il a de nouveau entrepris toutes sortes de démarches. Sans résultats...

19 Novembre 75: Il commence une grève de la faim pour dénoncer l'inspection et exiger sa réintégration. Enseignant bien-pensant il est même allé à l'Elysée pour demander réparation... Ses déboires l'ont amené à replacer son cas individuel dans la longue liste des "injustices" de l'inspection.

## Annie Le Grévéllec aussi...

Car il ne s'agit pas d'un cas isolé... Le Comité contre la répression dans l'enseignement" a publié un livre entier avec de telles "affaires".

Récemment, une stagiaire de C.E.T., ayant contesté publiquement une inspection interdisant sa titularisation, vient de comparaître devant le tribunal pour "diffamations". Jugement le 2 décembre...

UNE INSTITUTION SAINTE DEVRAIT POUVOIR FONCTIONNER SANS REPRESSION, or, l'enseignement est le seul domaine de la Fonction Publique où la répression joue un tel rôle... Cela traduit un échec évident.

L'INSPECTION SERAIT-ELLE CONDAMNÉE ?

Au contraire, l'un des premiers décrets d'application (qui vont permettre à HABY d'apporter progressivement la chair de sa réforme autour du squelette de la "loi-cadre" votée l'an dernier...) va concerner l'inspection :

HABY va augmenter le nombre des inspecteurs régionaux (plus "proches" des enseignants...);

HABY va leur donner la haute main sur la "recherche pédagogique", condamnant toute initiative des enseignants et même... l'INRDP (l'Institut National jugé trop indépendant du Ministère !... cf. "Le Monde" du 13.11.75).

HABY va renforcer la tutelle des inspecteurs sur la formation des futurs maîtres (en l'enlevant aux universités).

...

HABY va les inciter à "tenir compte des résultats de l'enseignement donné" (juger sur la "rentabilité", non sur la "pédagogie").

LA MENACE EST SERIEUSE...

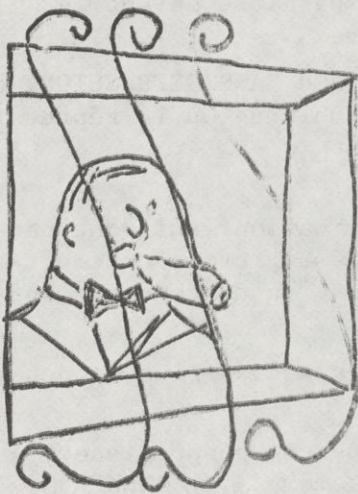
PEUT-ETRE EST-IL ENCORE TEMPS D'INTERVENIR !

DEJA, DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS, DES SECTIONS SYNDICALES SE PREPARENT A ENGAGER DIFFERENTES ACTIONS (REFUS COLLECTIF DE L'INSPECTION, ACCUEIL COLLECTIF DES INSPECTEURS) PENDANT CETTE GREVE DE LA FAIM.

**NOUS DEVONS FAIRE EN SORTE  
QUE L'ACTION DE PAPINSKI  
NE RESTE PAS ISOLÉE !**

LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE D'ENSEIGNANTS DOIT  
LE REJOINDRE DANS SA LUTTE CONTRE L'INSPECTION !

- ECOLE EMANCIPEE -



Suite aux affaires  
... les patrons  
revendiquent ...



Chapron et Planche  
des prisons de  
première classe !

# LE NUCLÉAIRE À NOS PORTES !..

Ily a moins d'un an, paraissait le programme nucléaire du gouvernement : l'ère du "TOUT NUCLEAIRE" allait-elle s'ouvrir ?

On en parla beaucoup à cette époque et une première sensibilisation anti-nucléaire se développa, concrétisée à Nantes par un meeting et une manif en avril.

Depuis, on en parle moins. Mais LES PROJETS D'EDF SE PRÉCISENT dans l'immédiat, construire à tout prix une centrale entre Angers et Nantes. En bref, voici la tactique employée : tester un grand nombre de communes pour retenir un site. Et c'est le chantage à la patente pour les municipalités, les visites à Chinon pour les élus, l'intoxication par bulletins hebdomadaires diffusés sur toute la population.

POUR L'INSTANT, LE TEST N'EST PAS PAYANT. Dans une région qui vote traditionnellement à droite, des franges souvent importantes de la population réagissent : c'est le phénomène de tache d'huile :

- C'est une vingtaine d'associations locales de défense de l'environnement qui naissent, la plupart en août-septembre 75, entre Nantes et Angers, coordonnées régionalement (coordination à laquelle participe le CRIN-Nantes).

- A Montjean, c'est un référendum où la population refuse la construction d'une centrale sur le site de la commune (participation plus forte qu'aux dernières municipales).

- C'est aussi à Montjean que la réunion de création de l'association locale s'est transformée en manif spontanée de 250 personnes.

- Ce sont de nombreuses pétitions contre les centrales qui circulent dans les populations.

- Ce sont des réunions d'information (débat contradictoire parfois) très suivies dans les associations socio-professionnelles (FNSEA...), culturelles et dans les communes.

- Ce sont les conseils municipaux de St Georges sur Loire et de Varades qui prennent position contre la construction de centrale sur leur commune.

... ET TOUT RÉCEMMENT, LE 14 NOVEMBRE À LIRÉ (4 km d'Ancenis), UNE MANIF DE PLUS DE 600 PERSONNES ...

EDF veut construire une centrale sur Liré, face à la prise d'eau d'Ancenis, sur 350 hectares, expulsant au moins 10 exploitations, chassant les vacanciers et les pêcheurs, ruinant le site. Une association existe à Liré, une autre est née très récemment à Ancenis.

Le 10 novembre au soir, à Liré, 100 personnes se sont réunies pour élaborer collectivement l'organisation de la manif (les Liréens y étaient de beaucoup les plus nombreux). La manif avait pour but de forcer le conseil municipal de Liré à prendre position, lui faire organiser un référendum communal, sensibiliser la population d'Ancenis, un peu à l'écart jusque-là.

Les sondages dans le sous-sol de Liré ayant commencé dans les pâturages sans que les agriculteurs en soient avertis, c'est 40 tracteurs qui ouvrirent la voie à une manif de plus de 600 personnes. La presse locale dut reconnaître que les Liréens avaient réagi.

**A LIRE, LA LUTTE EST DONC ENTAMEE.** Certes le mouvement reste encore minoritaire. Il est de plus fort hétérogène : on retrouve à côté des paysans, la patronne des cartonneries. Il n'y a pas encore de prise de conscience globale de ce qu'est le nucléaire : la population bouge car c'est SA centrale.

Le mouvement manque de réflexion, chacun y venant de par son cas propre (expropriations, atteintes au site...). **L'ENNEMI, C'EST ENCORE EDF** et peu entrevoient la politique qui se cache derrière (le gouvernement, les trusts, la rationalité capitaliste...).

**MAIS CETTE PREMIERE MOBILISATION DOIT ETRE CONSOLIDEE.** Dans les localités concernées, il y a déjà demande d'information plus approfondie sur le nucléaire : c'est l'occasion de larges débats. **IL FAUT FAIRE CONNAITRE PARTOUT L'EXISTENCE DE TELLE LUTTE** et se préparer à déclencher un soutien massif. Il faut en profiter pour étendre **LA SENSIBILISATION A LA LUTTE ANTI-NUCLEAIRE.** Il faut se préparer à une nouvelle offensive du pouvoir dans la région.

Dans le cadre du week-end national d'action anti-nucléaire, auquel participe le CRIN et les associations du Val de Loire, une manifestation aura lieu à St Georges-sur Loire (49) le Dimanche 30 novembre à 10h30.

UN COMMUNIQUE DU C. R. I. N. - NANTES.

=====  
=

## UNE ACTION CONTRE L'ENERGIE NUCLEAIRE !

**6 % : ENERGIE NUCLEAIRE.**

Déjà, une quinzaine de personnes à Nantes et dans la région ONT REFUSE DE PAYER 6 % de leur quittance d'électricité pour protester contre la politique d'EDF et sa publicité mensongère en faveur de l'énergie nucléaire.

Ces 6 % sont REDISTRIBUES au collectif de recherche et de développement des énergies douces ( les 6 % correspondent à la part de production d'électricité d'origine nucléaire).

Le Collectif regroupe tous ceux qui participent au retrait des 6 %. Il invite tous ceux qui sont intéressés par les actions du Collectif et ceux qui veulent en faire partie. :

à une réunion le samedi 29 novembre à 14h à la  
Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffaud.

**A L'ORDRE DU JOUR :**

- Fonctionnement du collectif. - Action 6 % en cours et problèmes juridiques créés par le retrait des 6%. - Campagne d'information 6% à mener dans la région nantaise. - Utilisation des fonds du Collectif.

Le Collectif de R et de D des ED,  
32, Bd Shumann -44- NANTES

# " À BESANÇON, LES SOLDATS ONT PRIS LE DROIT DE S'ORGANISER "

14

## 1. DROIT A L'ORGANISATION DES SOLDATS

Depuis l'Appel des Cents, la lutte des soldats s'est accrue dans les casernes de France et d'Allemagne. Cette lutte s'est concrétisée par des manifestations d'appelés comme à DRAGUIGNAN et à VERDUN, des actions quotidiennes contre la hiérarchie militaire, les brimades, les accidents.

Nous sommes solidaires des récentes initiatives des Comités de Soldats à BESANCON et à REIMS.

Nous appuyons la lutte des soldats pour la conquête des droits démocratiques à l'armée, notamment du droit à l'organisation.

Aujourd'hui, l'heure est à l'organisation des soldats, au renforcement des liens déjà existants entre Comités de Soldats et sections syndicales.

Les S.U.V. portugais montrent la voie : l'unité entre soldats, ouvriers, paysans, habitants des quartiers est la seule façon d'empêcher l'armée de briser le mouvement populaire.

En France, le mouvement des soldats en est à un stade embryonnaire : c'est pourquoi nous devons faire tout notre possible pour faciliter l'organisation des soldats et leur coordination.

C'est aux soldats, et à eux seuls, qu'il appartient de décider de leurs formes d'organisation lors de leurs Assises Nationales, de leurs rapports avec le mouvement ouvrier.

Aujourd'hui, il faut intensifier le soutien déjà apporté par les sections syndicales.

## 2. SOLIDARITÉ CONTRE LA RÉPRESSION

- Roland VENILLET, militant des Jeunesses Communistes appelé à comparaître à LANDAU, pour s'être rendu au Congrès de son organisation.

- 3 soldats du Comité du 16e R.A. de TREVES ont été mutés, LEONARD; QUIGNARD, originaire d'Alençon, et SEIFFER.

- Des soldats du Comité de la B.A. de MÉRIGNAC viennent aussi d'être inquiétés par la hiérarchie.

- 7 soldats de BESANCON, ont été mutés et mis aux arrêts pour avoir constitué une section syndicale, ce qui est contraire à l'article 10 du règlement.

Bigéard essaie aujourd'hui de s'attaquer aux organisations des soldats. Comment croire aux volontés de réforme du gouvernement, quand celui-ci réprime immédiatement les soldats qui veulent s'organiser ? Non seulement les réformettes de Bigéard ne font plus illusion, mais la répression s'abat sur les casernes aujourd'hui.

a.p.l. 15

Nous devons organiser le soutien aux soldats, victimes de la répression militaire.

On ne peut rester les bras croisés après les récentes initiatives prises par des Comités de soldats : constitution d'une "section syndicale autonome" à BESANCON, appel à des Assises Nationales des Comités de Soldats...

La répression de Bigeard prend une forme plus sournoise. Le Général CARLES, commandant la 65e division militaire de BESANCON avoue : "Aucun militaire du 19e Régiment de Génie ne fera l'objet d'une inculpation devant un tribunal militaire". La hiérarchie a compris qu'il valait mieux muter les soldats, les mettre aux arrêts dans un autre régiment, plutôt que les traduire devant un T.P.F.A. (ce qui leur met l'opinion à dos).

Mais hélas ! pour BOURGES, et BIGEARD, une intense campagne de solidarité a déjà été déclenchée :

- De soutien aux luttes des soldats et à leurs organisations ;
- De dénonciation de la répression.

C'est pourquoi, le C.A.M. appelle à une réunion pour discuter :

- De la lutte des soldats aujourd'hui,
- Du soutien aux soldats de NANTES,
- Du projet d'Assises des Comités de Soldats.

COMITE ANTI-MILITARISTE

LE CAM APPELLE A UNE REUNION LE JEUDI 27 NOVEMBRE 75 A 20 H 30  
Fraternité Protestante 3, rue amiral Duchaffault.

**CINÉMA**

CONSTITUTION D'UN GROUPE

Après le succès de "VIVA PORTUGAL" a été émise l'idée d'organiser sur Nantes la diffusion de film qu'il n'est pas possible de voir dans les salles commerciales.

Une première réunion a eu lieu la semaine dernière où un certain nombre de problèmes ont été soulevés.

:sur le type de films projetés, -films servant la politique(ex. Viva Portugal)-films politiquement artistiques(ex. Numéro Deux)-articulation entre ces deux types de films.

Le lien entre ce groupe et l'APL:-orientation politique -lien financier-etc...

Le dépassement de la formule cné-club:-obtention de films à la demande d'organisations progressistes-projection hors de Nantes-réalisation, -vidéo-etc...

Mais avant tout il est apparu nécessaire de constituer un groupe et spécialement une petite équipe prenant en charge tous les problèmes techniques (et ils sont nombreux) se posant pour l'organisation d'une telle activité.

D'autres réunions auront lieu dans les semaines à venir; les personnes intéressées peuvent prendre contact soit à la librairie 71, soit venir aux réunions APL du vendredi soir à 20h30 (derrière la librairie)



a.p.l. 16

# ANNE-AYMONE chez DUBIGEON

## Rectificatif.

cf. A.P.L. 115  
et A.P.L. 116, p 1

Les militants du groupe PSU de Dubigeon n'ont pas digéré l'article paru dans le N° 115 de l'APL (11-11-75) page 16 et relatant la manif chez Dubigeon pour la venue d'Anne-Aymone.

Si l'on en croit l'auteur de cet article, le PSU n'aurait soutenu que Moralement cette manifestation, ça veut dire quoi ?

Qu'est-ce qui est le plus important dans le soutien d'une action ? Est-ce que c'est d'apporter une banderole avec le nom de sa cellule ? Est-ce que c'est de distribuer pendant la manif un tract en faveur du programme commun ?

Nous pensons pour notre part qu'il est plus important de mobiliser le maximum de travailleurs pour participer activement à la manifestation. C'est ce que nous avons fait dans la semaine qui précédait, en prenant contact avec plusieurs organisations d'extrême gauche, notamment l'UMN, la LCR, Révo, PLC, Vent de la Zone. Cela est facile à vérifier.

Mais n'insistons pas sur ce que nous avons fait ou ce que nous aurions pu faire en cette occasion, ce qui nous semble évident, c'est qu'on a voulu nous esquinter au passage.

Votre article est signé "Correspondance Dubigeon" mais nous avons appris que l'auteur n'y a jamais mis les pieds hormis le soir du 4 novembre.

Il y a chez Dubigeon suffisamment de lecteurs de l'APL pour fournir des informations sur les luttes qui s'y déroulent.

ALLONS UN PEU DE SERIEUX CAMARADES !..

Communiqué du groupe d'entreprise  
PSU de DUBIGEON.

# SOUTENEZ LA LIBRAIRIE 71

Si l'APL a pu naître et se développer dans la région, sans se casser la figure comme dans la plupart des autres villes, c'est en bonne partie à la Librairie 71 qu'elle le doit.

C'est vrai sur le plan matériel. Ca l'est aussi sur le plan politique. Pour la première fois, aujourd'hui, en publiant un texte de la Librairie, nous pouvons à notre tour manifester toute notre confiance et notre amitié militante, vis-à-vis de camarades dont l'activité, dans leur domaine propre, vise des buts très proches des nôtres.

A. P. L.

— La librairie 71 n'est pas simplement une librairie traditionnelle. Elle se veut militante.

C'est dire qu'elle ne vend pas n'importe quoi mais en priorité des livres de combat et de réflexion. Mais il ne suffit pas de vendre des livres "de gauche". La librairie c'est aussi, ou du moins ça devrait être le plus possible, un endroit ouvert, un point d'appui pour le mouvement révolutionnaire et progressiste :

- 1 - diffusion de tracts, et de brochures "non rentables" en termes strictement "capitalistes" ;
- 2 - lieu de contact et d'information ;
- 3 - initiatives dans le domaine culturel, dans les luttes idéologiques.

— On peut citer : exposition sur l'Irlande, débat avec Daniel Guérin, Louis Oury, Gilbert Declercq, sur l'Ecole Catholique, permanences de Choisir, du MLAC, présence de l'APL, etc... (A l'avenir, nous pouvons espérer qu'une plus grande maîtrise des problèmes de gestion et d'organisation par les "permanents" de la librairie libérera davantage de temps, et de possibilités politiques).

— De leur côté, les fascistes ne s'y trompent pas : plus ou moins régulièrement, ils nous prennent pour cible. Et nous dépensons en réparation de vitrines ou réfection de peinture un argent qui serait plus utile ailleurs.

— Une telle librairie, à but non lucratif, rencontre de nombreuses difficultés. Sur le plan politique : la liberté de l'édition et de la diffusion est un enjeu (voir le problème des éditions Maspéro). La possibilité pour les intellectuels progressistes et pour les travailleurs (qui constituent quand même une partie non négligeable de notre public) de réfléchir, de s'informer, de s'éduquer, de penser leurs luttes et leurs objectifs y est étroitement liée. - Dans ce domaine, nous nous sommes efforcés de tenir nos engagements, en particulier de rester à la fois étroitement liés au mouvement révolutionnaire, sans cesser d'être un lieu d'échanges, sans exclusive sectaires, sans étroitesse partisane.

— Et sur le plan matériel : nous venons d'effectuer dans la librairie des transformations indispensables : meubles, rayonnages, grilles, etc...

Tout cela coûte : nous pensons être sur la bonne voie, mais notre trésorerie reste faible :

Vous pouvez nous aider :

1 - Avances sur achats.

Vous versez 200, 300, 400 ou 500 F d'avance sur vos achats de livres, qui vous permettront un crédit de 220, 330, 440 ou 550, ... F.

2 - Souscription  
(pour ceux qui peuvent)

3 - Faites nous connaître.

La meilleure façon de nous aider, c'est de nous assurer votre clientèle, et surtout de nous faire connaître autour de vous : dans les syndicats, chez vos collègues de travail, à la fac, au lycée, etc...

Nous prenons toutes commandes, en dehors des livres que nous avons en rayon (des livres de maths aux livres sur les oiseaux). nous en avons besoin pour vivre.

LA MEILLEURE FACON DE NOUS AIDER, C'EST DE REFLECHIR AVEC NOUS :

- au rôle du livre dans la lutte des classes,
- au rôle concret de la librairie 71 à Nantes et dans la région.

**L'APL a loupé:**

- ◆ Catherine Ribeiro  
qui chantait à Nantes  
la semaine dernière
- L'appel pour la manif  
bretonne de Pontivy  
Dimanche

La première de ces deux infos, ne nous était pas parvenue, la 2<sup>e</sup> si, mais trop tard.

a.p. 1 19

## CFDT.PTT: "2200 emplois de plus pour que ça marche.."

20 NOVEMBRE: Conférence de presse de la CFDT des PTT (Pays de Loire): Avec les 40 heures et un volant de remplacement du personnel de 25 %, il faudrait 2200 emplois de plus pour que ça marche. Selon les normes de l'administration, il en faudrait 1250, avec passage à 41 H 30 au lieu de 42 H 30 et un volant de un sur sept.

Effectif total des PTT dans la région: 15 780, dont PLUS DE 4000 AUXILIAIRES.-3500 auxiliaires sont titularisables dans les 4 ans, mais au plus bas de l'échelle, alors qu'ils occupent des postes de titulaires plus élevés.

Le personnel en disponibilité a beaucoup de mal à être réintégré dans son poste: c'est le cas en particulier pour 299 femmes dans la région.

### AVIATUBE (CARQUEFOU): 9 LICENCIEMENTS

AVIATUBE (zone industrielle de Carquefou), 20 Novembre. Réduction d'horaire à 40 heures (non compensée), et licenciement de 3 personnes annoncé au comité d'entreprise. Le personnel a réagi par des débrayages.

Aviatube, filiale de la Gégédur, a 128 salariés, existe depuis 4 ans, et produit des radiateurs pour automobiles.

### BATIGNOLLES

20 NOVEMBRE: Batignolles - "la plupart des militants syndicaux seront convoqués la semaine prochaine à la police pour enquête", sur plainte de Creusot-Loire. Rappelons que les travailleurs de l'usine par de fortes manifestations et un large appel à l'opinion publique, ont arraché l'annulation des licenciements d'ouvriers de la mécanique. Mais la direction cherche à marquer des points. Elle tente à l'heure actuelle de procéder à des licenciements individuels. Un autre problème: les ouvriers de la mécanique doivent en principe se reclasser en se reconvertissant à la chaudronnerie. Que vont devenir ceux qui ne peuvent pas le faire, par exemple pour raison médicale?

### BRETONS LIBÉRÉS

21 NOVEMBRE: Deux militants bretons libérés de la prison de la Santé où ils étaient incarcérés depuis le 24 Octobre pour reconstitution de ligue dissoute (le FLB): René Kerhause et Yves Gourves; Gourves reste soumis au contrôle judiciaire, et à l'interdiction de quitter le Finistère.

### LIRÉ: FEU SUR EDF

Après la maquette de la Centrale Nucléaire de Flamanville (Manche), disparue mystérieusement, et l'incendie qui a détruit des caisses de carottes géologiques prélevées sur le terrain d'Englesqueville (Calvados).. des "inconnus" (sic) s'en sont pris à un camion de forage EDF sur le site de Liré (Maine et Loire). Dimanche après midi vers 14H15 le feu a été mis à un GMC avec de l'essence prélevée dans le réservoir du véhicule. Une foreuse a également péri dans l'incendie (d'après Ouest France)

### POSTIERS PORTUGAIS DANS L'OUEST

La Fédération CFDT des PTT reçoit du 20 au 29 Novembre une délégation du syndicat CTT des PTT portugaises. Lundi 24 les travailleurs portugais prennent contact avec des postiers nantais. Ils sont Mardi 25 dans le Maine et Loire

# PETITES NOUVELLES DE L'OUEST

a.p.l 20

## CHÔMAGE : DES CHIFFRES (Pays de Loire)

48 536 demandes d'emploi non satisfaites  
(fin Octobre)

contre

44 898 fin Septembre, soit 3638 de plus.  
c'est à dire 8,1 % de plus en un mois,  
53,6 % de plus en un an !

Loire Atlantique:	19 909	chomeurs	(+ 10,8 %)
Sarthe	:10 182	" "	(+ 2,4 %)
Maine et Loire	:8896	" "	(+ 7,3 %)
Vendée	:6360	" "	(+ 10,3 %)
Mayenne	:3189	" "	(+ 9 %)

PREVISIONS POUR LA FIN DE L ANNEE: 55 000 CHOMEURS  
Les offres d'emplois baissent: - 2,5% (=4534)

Il y a 27 599 jeunes chomeurs, soit 57 % du total, dont DEUX TIERS  
DE FILLES!!!

## HLM - NANTES

Le conseil d'administration de l'OPHLM de Nantes s'est réuni le 14 Nov.  
Vote du budget: Roland Andrieu, membre du C.A. et du groupe CGT de la CAF a  
voté contre, au nom de son organisation "contre la politique antisociale pour  
l'ensemble des travailleurs" de l'office

## ST. NAZAIRE. C.F.E.M. DÉLÉGUÉS OTAGES

La cour d'appel de Rennes devra se prononcer le 8 Décembre dans l'affaire de  
la CFEM (St Nazaire). Rappelons les faits:

Le 19 Mai 1975 le Tribunal de Grande Instance de St Nazaire décide  
que les délégués CGT de la CFEM Jelinek, Cataneo et Perrin devront "CESSER OU  
FAIRE CESSER" l'obstruction de l'accès au chantier de l'entreprise (qui réalise  
le pont de St Nazaire-Mindin).

A cette date il y a grève depuis le 10 avril sur le chantier. Et depuis  
le 14 Mai les 61 travailleurs du chantier empêchent les chefs monteurs et chefs  
de chantiers (non grévistes) d'accéder à l'embarcation qui peut les amener au  
boulot.

Argumentation de l'accusation: "Les délégués qui ont eu assez d'ascendant sur  
les ouvriers pour les convaincre de mener l'action reprochée, ne doivent-ils pas  
aussi à user de cette même autorité morale pour y mettre fin?" (sic..)

Réponse de l'avocat des ouvriers: "A notre époque la base n'est pas dans  
les mains de deux ou trois personnes... d'ailleurs àes neuf dixième des ouvriers  
ne sont pas syndiqués "

Affaire à suivre: la jurisprudence actuelle sur la question ne veut-elle pas  
que "du seul fait de leur pouvoir de représentation les délégués puissent être  
assignés au nom de leurs camarades"? (grève Joseph Paris S.A. cour d'appel Rennes  
5-6 72)

